“Un châtiment proche vous saisira” : L’enseignant islamiste de l’université d’Orléans condamné à dix-huit mois de prison ferme (MàJ)

02/06/2026 à 23h46



02/06/26

Mohammad Saeli, 36 ans, doctorant iranien à l’université d’Orléans, a été condamné lundi par le tribunal correctionnel d’Orléans à dix-huit mois de prison ferme. Ancien chargé de cours d’introduction au droit, il était jugé pour apologie publique d’un acte de terrorisme, divulgation d’informations personnelles exposant une personne chargée de mission de service public à un risque direct, menace et acte d’intimidation envers un chargé de mission de service public.

L’affaire avait éclaté début avril après une série de prises de position politico-religieuses jugées alarmantes. Selon plusieurs étudiants interrogés par Le Figaro, son discours, marqué par des références à Gaza et aux « grandes fautes de l’Homme », se serait radicalisé dans le contexte de la guerre

entre Israël et l'Iran. Lors de sa soutenance de thèse, le 27 mars, Mohammad Saeli avait dédié ses travaux à l'ayatollah Khamenei, guide suprême iranien tué un mois plus tôt lors d'une frappe aérienne ciblée menée par Israël avec le soutien des États-Unis sur son complexe à Téhéran. Malgré les demandes du jury de revenir à son sujet académique, il avait poursuivi ses références religieuses et politiques, entraînant l'interruption de la soutenance.

Après sa suspension par le président de l'université, il avait multiplié les messages adressés aux étudiants et publiés sur les réseaux sociaux. Dans un courriel, il les appelait à entrer en « résistance » dans un combat « pour l'humanité », affirmant suivre « la Parole divine ». Sur LinkedIn, il dénonçait un supposé « réseau capitaliste-sioniste de domination » et réclamait sa réintégration ainsi que la vidéo de sa soutenance. Il avait aussi publié des menaces explicites : « Un châtiment proche vous saisira […] craignez le châtiment du Seigneur de l'Univers et le Jour du Jugement. […] C'est à Allah que sera votre retour, Il est Omnipotent. Soumettez-vous à lui ».

Face à ces propos, le président de l'université d'Orléans, Éric Blond, avait déposé plainte et transmis un signalement au procureur. « La situation est totalement hors normes, je n'ai jamais vu ça et mes prédécesseurs non plus », avait-il confié au Figaro. « Je me demande s'il n'a pas un peu perdu la tête », s'était-il interrogé. Outre sa peine de prison ferme, Mohammad Saeli a été condamné à une interdiction du territoire français pendant cinq ans et à une suspension de son accès à LinkedIn pour six mois. Il dispose de dix jours pour interjeter appel.

Le Figaro

10/04/26

Mohammad Javad Saeli, doctorant en droit privé à l'université d'Orléans, a passé sa soutenance de thèse le vendredi 27 mars. Mais elle a été suspendue et la vidéo de cette thèse n'a pas été rendue publique, à la suite d'un discours religieux lié à la guerre en Iran.

L'Université d'Orléans a signalé à la justice la situation d'un doctorant, également chargé de travaux dirigés, suspendu depuis plusieurs jours. En cause : des prises de position et des publications en ligne qui interrogent sur une possible radicalisation religieuse, en lien avec l'Iran.

Lors de sa soutenance de thèse, mais aussi dans ses enseignements à la faculté de droit, l'homme aurait évoqué à plusieurs reprises l'ayatollah Ali Khamenei. Un courriel adressé à des étudiants ainsi que des contenus publiés sur un réseau social, incluant des menaces, ont conduit l'établissement à réagir. La direction indique avoir rapidement considéré que la situation relevait du pénal.

« Quand on a vu cette menace, on a informé immédiatement la justice, explique Eric Blond, président de l'université. On est dans le cas d'une menace, donc ça devient du pénal. Il est interdit de tenir des propos religieux dans une enceinte académique. En tant que chargé de TD, Mr. Saéli était personnel de l'établissement. Dans les jours qui ont suivi la soutenance, on a réalisé qu'il y avait une certaine dérive dans ces propos en cours, ce qui a amené à la suspension immédiate ».

Une enquête interne est en cours pour comprendre l'évolution récente de la situation. « L'enquête interne démarre à peine. A priori, cette dérive est récente parce que c'est quelqu'un dont on n'avait absolument jamais entendu parler. Il faut qu'on comprenne comment une telle chose a pu s'installer. Il y a des tensions géopolitiques en ce moment. Est-ce qu'elles ont

joué ? Sans doute, mais ce n’est pas acceptable », conclut le président de l’université.

Radio France

9/04/26

La Rep

> *Cet ancien chargé de TD continue sa propagande islamiste et, dans un rassemblement devant la présidence de l’Université, revendique la nécessité de « Croire en Allah », de se soumettre à lui, et de « Consacrer un lieu de culte au sein de l’Université ». https://t.co/VPTvl8nC7p pic.twitter.com/DowS9ydze6*
>
> *— La Cocarde Orléans (@CocardeOrleans) April 8, 2026*

2/04/26

Applications

> *Orléans (45) : soutenance suspendue, vidéo bloquée, un doctorant en droit des assurances invoque Khamenei et un « Front de la Résistance » et dénonce une injustice https://t.co/T85mlFaxvX pic.twitter.com/Hlim9hHwwE*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) April 2, 2026*